



Saint-Yvi Infos

Bulletin municipal juillet 2021

Le sommaire

Sommaire	p.2	
L'éditorial du maire	p.3	
Travaux réalisés	p.4/5	
Biodiversité	p.6/7	
CCAS / solidarités	p.8/9	
Vie locale	p.10/11/12	
Nouveauté à la rentrée	p.13/14/15	
Nouveau logo	p.16	

Infos pratiques Mairie :

2, place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi
www.saint-yvi.bzh - contact@saint-yvi.bzh
02 98 94 72 11 - 02 98 94 76 92

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
mercredi : 08h30 - 12h00
samedi matin : 09h00 - 11h30 | fermée en juillet et août

Bulletin 2^{ème} semestre 2021

Directeur de la publication : Guy Pagnard
Comité de rédaction : Guy Pagnard, Lætitia

Gaudin, Alain Pelizza, Élise Mahé, Céline Saad, Emmanuelle Touchain - Le Gallou, Céline Falquerho, Julien Peroz

Traduction de l'édito : Office public de la langue bretonne

Crédits photos : Julien Peroz, Jean-Paul Gestalin, David Conche, Louis Ruelland, Hervé Peron, Séverine Couillaud, Jean-Claude Bourdon

Conception, réalisation : Chloé Berthou Lis
lischloe@gmail.com

Impression : pixartprinting.fr



L'éditorial du maire

On y est presque !

Comme espéré, à la rentrée, probablement près de la moitié des Bretons auront été vaccinés avec les deux doses requises. C'est bien mais ce n'est pas encore suffisant pour nous garantir une immunité collective, seule à même d'éviter une « 4^{ème} vague » liée au relâchement des gestes barrières et de nouveaux variants malheureusement plus contagieux. Combien de personnes connaissez-vous dans votre entourage qui ont « mal » réagi aux vaccins ?

Quasiment personne. Maintenant nous le savons. Faisons en sorte de permettre ainsi un retour à la normale de nos activités sportives et associatives... de notre vie sociale. On y est presque !

La rentrée sera marquée par des changements en termes de services à la population : la possibilité de paiements en ligne des services périscolaires pour les parents et l'ouverture d'une agence postale communale en mairie à compter d'octobre avec des horaires élargis. Coté investissements, ce premier semestre a été consacré à la préparation des chantiers annoncés : la construction des salles de garderie périscolaires devrait démarrer en novembre pour être opérationnelles à la rentrée 2022 ; les travaux extérieurs de la chapelle de Locmaria, bâtiment classé aux monuments historiques et supervisé par l'Architecte des Bâtiments de France, sont achevés ; des aménagements de circulation et d'accessibilité en cœur de bourg ; enfin les travaux de sauvegarde (étanchéité des murs et du toit) du presbytère sont programmés à l'automne.

Plusieurs études ont aussi été restituées : faisabilité d'une rénovation thermique et d'un réseau de chaleur bois aux écoles publiques ; mise aux nouvelles normes incendie de la Maison des Associations... D'autres sujets émergent comme l'extension/remise à niveau du centre aéré de Carn grand.

« Du pain sur la planche » donc. D'ici là je souhaite à chacun de bonnes vacances. Rendez-vous à la rentrée, plein d'énergie collective !!

Guy Pagnard

Pennad-stur Maer

Emaomp tost ganti !

Evel m'emaomp o c'horthoz, en distro-skol e vo vaksinet tost an hanter eus ar Vretoned moarvat gant an div zozenn rekis. Mat eo met n'eo ket trawalc'h c'hoazh evit gwarantiñ an immuniezh stroll deomp, an doare nemetañ evit en em virout diouzh ur « 4^e gwagenn » liammet ouzh al lezober gant ar jestroù

herzel hag ouzh an argemmadoù nevez kontammusoc'h, siwazh. Pet a dud a anavezit tro-dro deoc'h zo bet gwazh diwar ar vaksinoù ? Hogos den ebet.

Bremañ e ouzomp an dra-se. Greomp, evel-se, en doare ma c'halla hon obererezhioù sport ha kevredigezhel... hor buhez sokial, mont en o reizh endro. Emaomp tost ganti !

Merket e vo an distro-skol gant cheñchamantoù a-fet ar servijoù d'an dud : gallout a raio an tadoù hag ar mammoù paeñ ar servijoù troskol enlinenn ha digoret e vo un ajañs-post kumunel en ti-kêr adalek miz Here gant eurioù astennet. Diouzh tu ar postadurioù arc'hant eo bet gouestlet ar c'hwechmiziad kentañ-se da brientiñ ar chanterioù embannet : sevel salioù an diwallerezh troskol a zlefe kregiñ e miz Du ha bezañ prest e distro-skol 2022 ; echuet eo al labourioù diavaez war chapel Lokmaria, ur savadur renket gant ar Monumantoù istorel hag evezhiet gant Savour Savadurioù Frañs ; terkadurioù evit an tremenerezh hag evit aesaat d'an dud mont e-kreizig-kreiz ar vourc'h gant o c'hirri ; hag, erfin, al labourioù da saveteiñ ar presbital (didreuzusted ar mogerioù hag an doenn) a zo programmet en diskar-amzer.

Meur a studiadenenn c'hreatusted zo bet embannet ivez : evit ober labourioù difuiñ a-fet ar wrez er skolioù publik ha sevel ur rouedad tommder diwar goad enno ; lakaat Ti ar C'hevredigezhioù diouzh ar reolennoù nevez a-fet an taniouñgwall... Danvezioù all zo deuet war-wel evel astenn hag adkempenn ar greizenndudi e karront ar Grant.

« Labour zo war ar portolo » eta. Ac'hann di e hetan vakañsoù mat da bep hini. Emgav en distro-skol, leun a starijenn stroll ganeomp !!

Guy Pagnard



Micro tracteur

Les agents des services techniques de Saint-Yvi disposent d'un microtracteur. Cet engin leur permettra de par sa petite taille de pouvoir accéder à des endroits difficiles, comme les chemins de randonnées, le cimetière et les trottoirs pour la tonte ou le désherbage. Cette acquisition contribue à l'objectif « zéro phyto » dans la commune.



Colonnes enterrées

Les habitants du hameau de la Mairie peuvent désormais déposer leurs déchets dans les nouvelles colonnes mises à leur disposition pour les déchets recyclables et ordures ménagères situées impasse Canvel, près de la salle des sports. La colonne pour les déchets en verre est disponible pour tous les habitants de la commune.



Chapelle de Locmaria

Construite au XV^{ème} siècle, classée monument historique dès 1910, la chapelle de Locmaria était une étape du Tro-Breiz, accueillant les pèlerins pour la nuit, une cheminée à l'intérieur de l'édifice leur apportant un peu de chaleur. Des dégradations importantes causées par de nombreuses infiltrations et remontées humides ont amené la municipalité à entreprendre des travaux sous la responsabilité de l'architecte des bâtiments de France. Dans un premier temps, une révision et un démoussage de la toiture, la pose d'un enduit à pierre vue et le jointement des pierres de la sacristie ont été réalisés après avis et décision de l'architecte. Un drain en pied de mur nord va être posé, les murs extérieurs de la chapelle n'ayant pas de fondation.

Le jointement des pierres de l'entrée principale et des pierres sommitales suivra avant une étude de rénovation intérieure du bâti et du mobilier.

Avec l'appui de la Fondation du patrimoine, un appel aux dons est lancé depuis mars auprès des particuliers, entreprises, mécènes.

www.fondation-patrimoine.org/lesprojets/chapelle-de-locmaria-a-saint-yvi



Maison de santé

Les travaux de la maison de santé se sont achevés permettant l'ouverture des portes aux publics, depuis le lundi 28 juin.

Les deux médecins de la commune et sept infirmiers ont transférés leurs cabinets, dans ces nouveaux locaux de 220m², situés en face du restaurant scolaire au 22 rue Hent ar Boulennou.

L'arrivée d'un troisième médecin est prévue au mois de septembre prochain.

Seul changement pour la prise de rendez-vous, si vous n'utilisez pas le site Doctolib, vous pourrez désormais joindre un secrétariat unique pour les Docteurs Söver et Monfort au **02 98 94 70 94**.

Les numéros de téléphone restent inchangés pour joindre les cabinets infirmiers, anciennement situés rue Jean Jaurès et rue de la Paix.



Circuits 5 et 6 Bois de Pleuven / Vallée du Jet

De nouveaux circuits sont enregistrés au départ du Bourg.

Ils vous feront découvrir le point de vue de Là Haut, le menhir couché, les chemins du Bois de Pleuven, la vallée du Jet et revenir sur l'église de Saint-Yvi. Ce circuit de 23 km vous emmènera également sur les communes de Saint-Évarzec, d'Ergué-Gabéric et d'Elliant.

La biodiversité en partage

Le mois de mai 2021 a été l'occasion de lancer notre projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Après avoir réussi à décrocher les financements publics, le comité de pilotage s'est réuni marquant ainsi le démarrage de ce beau projet.

Pour l'occasion et afin d'associer dès le départ les Saint-Yviens, un concours de photos et dessins ouvert à tous les âges et tous les talents a été lancé. Le programme était simple : partager avec une ou deux contributions la biodiversité de la commune et sa beauté. Plus de 70 contributions ont été reçues !



Le plus jeune participant est âgé de 5 ans. Trois classes de l'école primaire du Bourg se sont investies. Un joli succès pour cette première. Et de véritables œuvres d'art partagées pour l'occasion ! L'ensemble de la commission Urbanisme, Développement durable et Communication vous félicite tous et toutes et vous remercie chaleureusement pour l'accueil de ce projet qui en appelle d'autres.

Les enfants et les gagnants du concours ont été reçus et se sont vus remettre leur prix le 25 Juin, l'occasion de présenter les actions envisagées et de partager un temps d'échanges autour de la belle biodiversité saint-yvienne.



Rucher du parc Louis-Huitric

Suite à leur proposition en 2020, les jeunes élus du CMJ étaient conviés par la municipalité à l'inauguration le 25 juin dernier du rucher du parc Louis-Huitric. Gérard Ficamos, apiculteur amateur, Nadine et Vincent Buon de l'association l'Abeille finistérienne, ont suivi et mis en place le projet.

Ainsi, trois ruches ont été installées le 16 juin suite à la mise en place de ganivelles par les services techniques communaux pour protéger à la fois les abeilles et les promeneurs. Ces 180 000 abeilles noires d'Ouessant devraient permettre d'assurer la pollinisation et de produire environ 20 kg de miel par an.



Changement de décors à Saint-Yvi

Comme vous avez pu le remarquer ces derniers temps la gestion des espaces verts Saint-Yviens a été modifiée à la demande des élus. En effet une gestion différenciée des espaces a été mise en place par les services techniques.

Cela prendra sans doute un certain temps mais à nous de vous faire apprécier cette pratique déjà mise en place sur de nombreuses autres communes à sa juste valeur.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

C'est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal comme un tout mais comme un ensemble d'espaces particuliers ayant chacun leur fréquentation, leur usage et leur localisation ; et d'adapter leur entretien en fonction de leur spécificité. En clair, il s'agit d'intervenir de façon différenciée sur chacun d'eux.

À quoi ça sert ?

Cette forme de gestion s'inscrit dans les principes du développement durable. C'est donc une démarche globale qui répond à des enjeux de natures différentes. Il s'agit principalement de préserver la nature, de protéger la ressource en eau, de favoriser la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Une démarche

vertueuse : la suppression des pesticides, par exemple, améliore la qualité de l'eau du robinet que vous buvez et l'air que vous respirez.

En quoi cela consiste ?

Qui dit gestion différenciée, dit mise en œuvre de pratiques de gestion différentes d'un espace à un autre, de la manière la plus progressive possible : espacement des fréquences et des tailles de tonte, paillage des arbres et arbustes, désherbage alternatif (manuel ou mécanique plutôt que thermique ou chimique), taille douce des arbres et arbustes, etc. Cela a nécessité un travail d'inventaire du patrimoine vert communal afin d'identifier les besoins de chaque espace et ainsi de mettre en place une classification et un cahier des charges pour chacun.



Images de voyages

Afin de préparer la semaine bleue qui aura lieu du 4 au 10 octobre 2021, la commission Affaires Sociales a eu l'idée de faire le lien entre les générations en partageant virtuellement ou de façon manuscrite une « image de voyage ». En effet chaque Saint-Yvien est appelé à transmettre une photo ou carte postale d'un lieu visité pendant ses vacances afin de partager un moment avec les résidents de la Mapha et les anciens. Une exposition et une carte de ce travail seront organisées durant la semaine bleue.

L'isolement de ces dernières années dû à la COVID nous démontre l'importance de cette liberté de s'évader mentalement de différentes façons et la beauté des images et paysages nous le permet

très particulièrement.

Cette action apportera également du lien entre les différentes générations Saint-Yviennes. Peu importe l'âge, la quête de partage, de découverte et de voyage doit rester ancrée en chacun.



Vous pouvez envoyer vos plus belles images ou cartes au service communication de la Mairie.

*Par voie postale à : **Communication Saint-Yvi - 2 place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi** ou par mail à **communication@saint-yvi.bzh***

Les courriers et mails seront transmis à la MAPHA ainsi qu'aux personnes isolées.

Jardins partagés

Après une remise en état par les services techniques des parcelles dédiées aux jardins partagés, celles-ci sont à nouveau mises à disposition des saint-yviens. Quatre nouveaux locataires bénéficient chacun d'une parcelle de 100 m² et d'une cabane pour cultiver fruits et légumes.

Une dernière parcelle restant disponible, Jean-Claude Bourdon, conseiller municipal membre du conseil d'administration du CCAS, a pris l'initiative d'y planter des pommes de terre et des plants de courgette.

Les légumes récoltés dans cette dernière parcelle seront ensuite distribués aux bénéficiaires de la banque alimentaire.



Vestiaire

Suite au dernier conseil d'administration du CCAS, il a été décidé la création d'un vestiaire sur la commune de Saint Yvi. Celui-ci se chargera de collecter des vêtements, linge de maison, articles de puériculture, à titre gratuit, pour organiser des ventes à prix modiques des articles triés et en bon état. Le produit des ventes sera utilisé pour financer des ateliers et des actions solidaires.

Il sera installé dans la salle 6 de la maison des associations et sera ouvert à tous.

Le vestiaire ouvrira au cours du mois de septembre. La commission affaires sociales lance donc un appel aux dons de vêtements (adultes, enfants, bébé), chaussures, articles de puériculture, jeux jouets, matériel scolaire (cartable, etc...). Les articles devront être propres et en bon état.

Pour plus d'informations (horaires, organisation, dons...) merci de contacter Chantal Fairon 02 98 94 72 11 – **ccas@saint-yvi.bzh** ou Henriette PRUD'HOMME au 06 50 53 31 31

Analyse des besoins sociaux

L'ABS c'est quoi ?

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation légale pour tous les CCAS (centre communal d'action sociale). Elle consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique sur l'ensemble de la population du territoire et à identifier ses besoins et ses attentes. La commune va donc entreprendre la réalisation de sa première analyse de besoins sociaux auprès de ses habitants.

Elle doit couvrir les besoins de tous les types de ménages (familles avec ou sans enfant, jeunes, personnes âgées à domicile, personnes handicapées, personnes en difficulté,...) et peut s'appliquer à plusieurs domaines : la santé, la petite enfance, l'enfance, la famille, l'âge, le handicap, l'emploi ou bien la précarité.

Enjeux et objectifs de l'ABS

En s'appuyant sur des données socio-démographiques déjà établies (INSEE, CAF, données internes...), sur les partenaires institutionnels, publics et privés et sur les témoignages (publics et privés) recueillis, l'Analyse des Besoins Sociaux produit un diagnostic qui a vocation à devenir un outil d'aide à la décision pour le CCAS.

Pour mener à bien cette analyse, le cabinet Dunamis a été retenu pour nous accompagner. Ainsi le rapport de l'ABS permettra d'obtenir une vision globale des besoins de la population, qui pourront être mieux pris en compte dans l'élaboration de l'action sociale globale de la commune, et de dégager des priorités.

En pratique à Saint Yvi

Avec le concours du cabinet Dunamis et de Chantal Fairon, nouvelle agente en charge des affaires sociales à la mairie, le CCAS va mettre en œuvre une enquête adaptée à la population de Saint-Yvi pour identifier les besoins de chacun (des questionnaires papier et en ligne, sont en cours d'élaboration). **Plus vous serez nombreux à répondre à ces questionnaires et plus la restitution des besoins sera objective !**

Lexique - Besoins sociaux

Les besoins sociaux sont des besoins légitimes qui donnent lieu à une réponse publique. Ils sont le plus souvent classés en 3 catégories :

- **Les besoins primaires ou élémentaires** indispensables à la survie : la nourriture, le soin...
- **Les besoins secondaires ou matériels** : la mobilité, l'habillement, la sécurité...
- **Les besoins fondamentaux** qui relèvent de la sociabilisation, de la vie citoyenne, de la capacité à exprimer son avis.

Préau Sainte Anne

Ronan Tanguy, président de l'Ogec et porteur du projet et Marine L'Helgouarc'h, Directrice de l'école ont inauguré le nouveau préau de l'école équipé de panneaux photovoltaïques en présence d'une partie des contributeurs au projet participatif. Les panneaux photovoltaïques sont en fonctionnement depuis décembre dernier.



Ateliers rythmés avec ELSY

Anne Briant, en partenariat avec Elsy Musik, est intervenue à dix reprises à l'école élémentaire, dans la classe de CE1/CE2 de Solène Le Doaré. Elle a mis en place deux séances autour du radioguidage. Il s'agit de passer une bande son musicale sur laquelle sont également enregistrées les consignes que les danseurs doivent appliquer. Cet exercice leur a beaucoup plu. Elle a également organisé des séances en plein air, lorsque la météo le permettait. Tout un travail autour du rythme et du repérage dans l'espace ! Les élèves ont ainsi pu créer une chorégraphie autour du thème du jardinage. Une autre classe de l'école devrait pouvoir à son tour bénéficier de l'intervention d'Anne à la rentrée...

En parallèle des ateliers "percussions corporelles" ont eu lieu cette année en juin par deux membres de la compagnie "ne dites pas non, vous avez souri". Ils sont intervenus à deux reprises à la maison des associations de St Yvi en partenariat avec Elsy Musik et dans le cadre des Jeunesses Musicales de France. Ces interventions auprès d'élèves de l'association (jeunes et moins jeunes) ont été riches en rythmes et en émotions ! Un partenariat de même nature devrait à nouveau voir le jour l'an prochain.

Nettoyage du Bourg organisé par le Conseil Municipal des Jeunes



Il a eu lieu samedi 12 juin. Malheureusement, encore trop de déchets ramassés par les jeunes et leurs accompagnateurs.

Futnet

Depuis 1 an la commune de Saint-Yvi propose une nouvelle activité sportive le futnet (tennis ballon), qui permet à près de 25 licenciés de se retrouver régulièrement dans la salle omnisport et sur le city pour partager un moment de convivialité et sportif.

Cette première année conforte les deux coprésidents Hervé Peron et Jérôme Michel dans l'idée de continuer l'année prochaine.

Le lancement de la nouvelle saison est déjà prévu le samedi 28 août avec un tournoi de futnet ouvert à tous : une belle opportunité pour découvrir cette nouvelle pratique.

Contact : futnet.saint-yvi@gmail.com



60 ans des papillons blancs

Le 8 juin la Mapha de St Yvi a organisé pour fêter les 60 ans de l'association "Les Papillons Blancs" avec l'association Ami Cyclette une journée festive en triporteur. Le parcours de 4 km a mené les résidents à travers la campagne et mis à l'épreuve les mollets et les batteries ! 30 kilomètres sont parcourus en compagnie de 31 résidents ravis et loquaces. Plusieurs membres du personnel ont le droit à une balade bonus, une belle manière de tester les sensations distillées par les triporteurs. Un excellent moment de convivialité !



Médaille de la Commune

Anne-Marie PASCOU a été honorée et a reçu des mains de Guy PAGNARD et de René ALTERO la médaille de la Commune et un joli bouquet.

Elle récompense une femme qui depuis plus de 80 ans s'occupait de l'ouverture de la chapelle de Locmaria, comme sa mère avant elle et comme ses filles et petites-filles depuis.

MERCI !



Trail et Randonnées en Cornouaille

Les coureurs et marcheurs de TREC ont aussi pu reprendre les compétitions en ce mois de juin.

Une très belle prestation de **Vincent Tollec** et **Pierre-Yves Le Goff**, qui ont porté haut les couleurs de l'association en Suisse au Swiss Canyon Trail.

TREC a également été représentée sur le Raid du Golfe du Morbihan sur toutes les distances avec de très bons résultats. Une mention toute particulière à **Karine Le Gouallec** qui a été au bout des 177km malgré des conditions climatiques difficiles.

Félicitations à chacune et chacun pour le partage de toutes ces valeurs sportives dans le dépassement de soi et la bonne humeur!



Ysoline Rabin

Félicitations à Ysoline RABIN pour sa participation aux championnats de France de sauvetage sportif à Montpellier en mars dernier. Des résultats très encourageants (malgré le manque d'entraînement dû à la fermeture des piscines à cause de la crise du COVID) pour les futures compétitions à venir tels que le 50m mannequin, 200m obstacles, 100m mannequin palmes et 200m Super Life Saver et ainsi revenir plus fort au niveau d'avant.



Pour rappel, Ysoline est championne de France cadette 2020 dans la catégorie du 50m mannequin. Ce qu'elle apprécie dans sa discipline ? "L'alliance des gestes de secours et de la pratique sportive".

Christophe Mahieu

Christophe MAHIEU espère une 4^{ème} victoire à la Coupe de France de rallye slalom, qu'il disputera début septembre.

Le pilote de rallye pratique la course en slalom en catégorie F2000 avec sa 106. Il a démarré en 2012 et ne cesse d' étoffer son palmarès d'année en année : cinq finales et les titres de champion de France en 2015, 2017 et 2018.

Souhaitons-lui bonne chance et soutenons le pour ses futures compétitions.



À compter du mois d'octobre 2021, vous pourrez effectuer les différents paiements des factures (restauration, service périscolaire, accueil de loisirs, espace jeunes, transport scolaire) concernant vos enfants par de nouveaux moyens de paiement.

La facture sera envoyée par la Trésorerie de Rosporden à l'adresse indiquée sur le dossier d'inscription de l'enfant.

De ce fait plus aucun règlement ne sera accepté en Mairie.

Vous disposerez de plusieurs moyens de paiement :

Prélèvement automatique, le 10 de chaque mois

- Remplir les formulaires (Inscription + Mandat SEPA) à déposer en Mairie, complétés et signés. Si le dossier est incomplet, il ne sera pas pris en compte pour la rentrée 2021.
- Fournir un RIB

Paiement ponctuel par carte bancaire

- Soit : sur le site Gouv.fr : www.payfip.gouv.fr
 - 1 / Renseignez le code de la collectivité
 - 2 / Renseignez la référence de la facture
 - 3 / Effectuez le paiement en ligne
- Soit : carte bancaire chez certains buralistes dont vous trouverez la liste sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite
- Soit : se rendre au guichet de la Trésorerie de Rosporden (32 Rue Nationale)

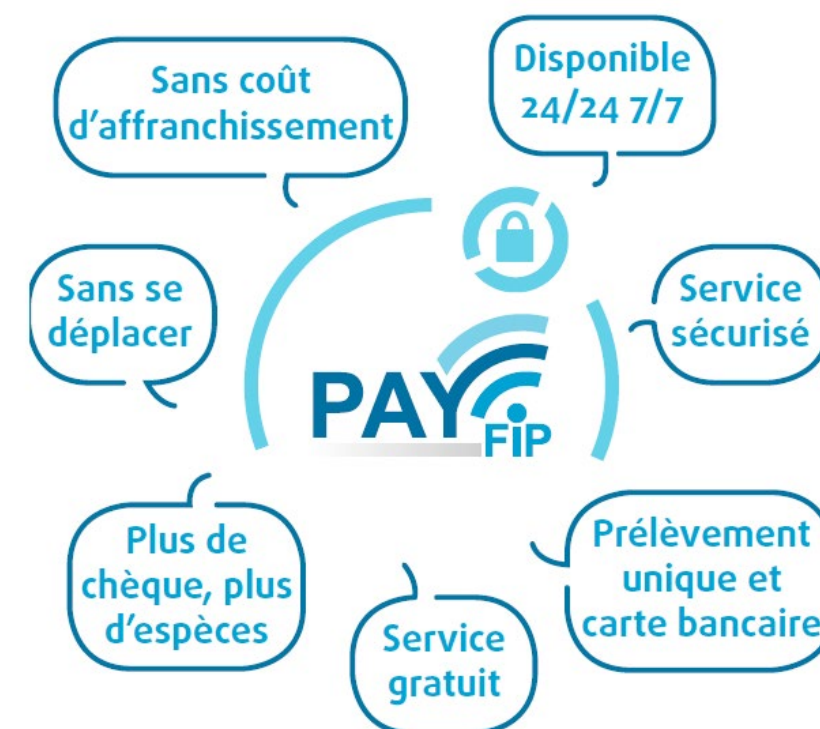
Chèque

- Envoi au centre d'encaissement (utilisation du talon et de l'enveloppe joints à l'avis des sommes à payer)

Numéraire

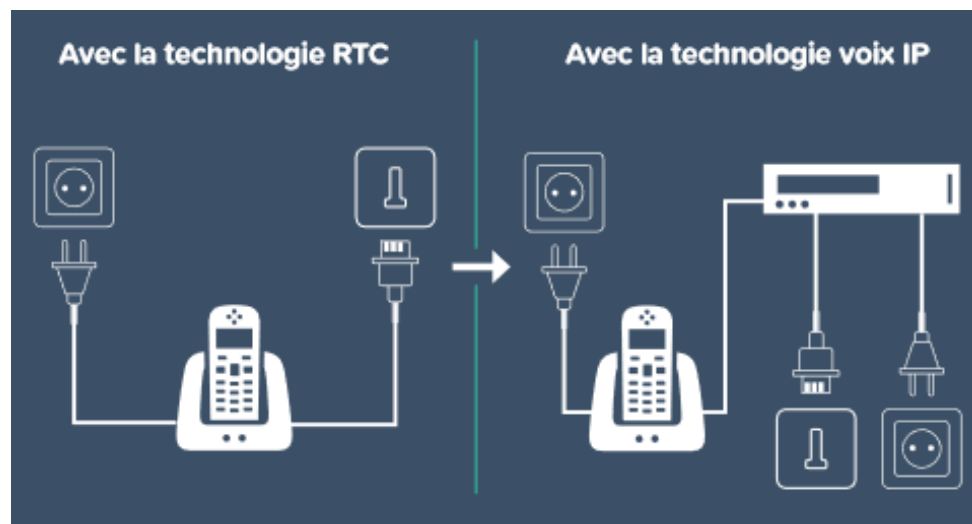
- Uniquement chez les buralistes ayant adhéré à l'offre de service de proximité

Le Service facturation reste à votre disposition pour tout complément d'information.



Tous les opérateurs fourniront désormais le service de téléphonie fixe sur la technologie IP (Internet Protocol).

Votre commune Saint-Yvi, comme Concarneau, Elliant, Melgven, Rosporden et Tournich fait partie de la première étape de cet arrêt progressif du RTC (Réseau téléphonique commuté) datant des années 70.



Suis-je concerné ?

Vous êtes concernés (que vous soyez particulier, professionnel ou entreprise) si votre téléphone fixe est directement relié à une prise murale en "T" sans passer par une box.

Attention! Les clients ayant un accès Internet et un téléphone branché directement sur la prise murale en T, sont aussi concernés!

Que dois-je faire ?

Vous devez prendre contact avec votre opérateur afin de souscrire une offre compatible avec vos besoins (aucune obligation de prendre un abonnement internet s'il ne vous est pas utile).

Pour les clients ayant déjà un accès Internet, après avoir souscrit auprès de leur opérateur une offre compatible IP comprenant Internet et Téléphonie, il leur faudra brancher leur poste téléphonique sur leur box.

Quand ?

Le plus rapidement possible l'arrêt du RTC sur saint-Yvi est prévu pour le 15 octobre 2021.

Tous les clients qui ne feront pas la démarche

d'appeler leur opérateur ne bénéficieront plus de services téléphoniques et perdront à cette date leur numéro de téléphone!

Que ce soit pour un particulier ou une entreprise la perte de son numéro peut s'avérer très pénalisante.

Ce que je vais recevoir physiquement :

Vous recevrez une box à brancher sur une prise électrique et qui se situera entre le téléphone et la prise murale en "T". (Prévoir une prise électrique à proximité du téléphone)

Cas particuliers :

Les clients ayant des équipements spécifiques (téléassistance, téléalarme, télésurveillance...) utilisant leur ligne téléphonique devront contacter la société qui les leur a installés afin de vérifier leur compatibilité avec la technologie IP.

Si vous-même n'êtes pas concernés, pensez à vos voisins ou votre entourage de tout âge pour qui cette manipulation peut s'avérer déstabilisante !



Agence Postale Communale en Octobre 2021

Mi-avril la commune a adressé un questionnaire aux Saint-Yvien(ne)s sur leurs créneaux horaires d'intérêt pour les services postaux. Comme il était mentionné, il s'agit d'améliorer

le service aux usagers en proposant demain les créneaux les plus utiles à un maximum de personnes, notamment les actifs, sans être obligés d'aller à Rosporden. 192 personnes ou familles ont répondu dont 148 en ligne. Sur les 534 réponses, 87% concernent 6 créneaux dont le lundi (20%), le mercredi (27%), le vendredi après-midi (12%) et le samedi matin (28%).

Quelques interrogations compréhensibles ont été exprimées sur les éventuelles conséquences de ce transfert de service du Groupe La Poste (devenu société anonyme depuis 2010 et détenu par la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Etat). Il est utile d'expliquer que cette délégation se fera en parallèle de celle du paiement des factures des services municipaux à la Trésorerie publique de Rosporden. La possibilité de régler ces factures par prélèvement ou par virement est un autre service très attendu des familles pour leur simplifier leur gestion domestique.

Ce service public appelé PayFIP ([voir page 13](#)) remplacera donc la régie de recettes communales gérées pour l'équivalent d'un tiers temps d'agent. C'est ce temps libéré qui peut être redéployé sur une agence postale communale en mairie, à effectif constant et avec une contrepartie financière annuelle de La Poste selon la convention nationale négociée par l'Association des Maires de France. Tous les travaux d'aménagement en mairie sont à la charge de La Poste. Il n'y aura donc aucune charge financière ou humaine nouvelle pour la commune mais des horaires mieux adaptés aux besoins réels.

Rappelons que, malgré toutes les volontés affichées dans les discours, les équipes municipales qui se sont succédées depuis 2001 n'ont pu faire que de la résistance passive face à la réduction de la présence postale liée partiellement à la baisse

de la fréquentation de la clientèle en agence avec l'irruption d'Internet dans nos vies. Depuis 2019, nous avons dû subir le « minimum syndical national » de 12 heures hebdomadaires, les matins du lundi au vendredi. Le samedi matin et le mercredi après-midi ayant été les premiers arrêtés par La Poste, pourtant les plus fréquentés. Allez comprendre en effet !

Face à cette situation devenue très insatisfaisante au quotidien, l'équipe municipale considère aujourd'hui que le temps libéré par la mise en route du paiement en ligne des services périscolaires est une opportunité d'améliorer parallèlement ces services postaux, tout en restant dans un cadre de service public afin d'en garantir la confidentialité.

L'ensemble de l'opération sera donc neutre financièrement et le service meilleur pour les Saint-Yviens. C'est pour cela que nous nous battons concrètement.

La municipalité a adopté en conseil municipal, et en convention avec le groupe La Poste, les heures d'ouverture de la future agence postale communale, service public assuré en mairie :

Lundi : 9h-12h et 14h-16h30
Mercredi : 9h-12h et 14h-16h30
Vendredi : 14h-16h30
Samedi : 9h-12h

Après 30 ans de bons
et loyaux services,
l'identité visuelle de Saint-Yvi évolue



devient



Ce nouveau logo permettra le rayonnement
de nos valeurs

